

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

71.194

Objet

Elections du Conseil
d'Administration de la
Caisse Nationale de
Retraites des Agents
des Collectivités locales
Représentants des
Collectivités locales-
4ème Ctg - Ville de ROYAN
N° 17 C 4

DATE DE CONVOCATION

25 Octobre

DATE D'AFFICHAGE

25 Octobre

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 25

Nombre de votants 25

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante et onze
le vingt neuf octobre à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, STIPAL, Melle FOUCHE,
MM. BUJARD, BUCHET, DUFOUR, COLLE, BARDE, NAULIN, LARGETEAU, MONTRON,
RIVIERE, LACHAUD, DOMEQ, BROTEAU, BERLAND, LANDRY, DELAIR, BOUCHET,
BOUTET, BARRIERE, TAP, Mmes BIDEAU, FAVIERE.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

Excusé : M. PAPEAU

Absents : MM.

M. DOIREAU

M LANDRY

a été élu Secrétaire.

L'article 9 du décret n° 47 1846 du 19 septembre 1947 modifié
par le décret n° 53 108 du 18 février 1953, portant règlement
d'administration publique pour la constitution de la C. N. R. A. C. L.
a prévu que les membres du Conseil d'Administration de cet
organisme seraient élus pour six ans et que leur mandat expirerait
le 30 septembre de l'année du renouvellement des conseils
municipaux.

Les dernières élections ayant eu lieu en octobre 1965
les fonctions des membres dudit Conseil d'Administration cessent
le 30 septembre 1971 et il y a lieu d'en prévoir le renouvelle-
ment.

Par circulaire en date du 3 septembre 1971, Monsieur le
Préfet de la Charente-Maritime a notifié la liste des candidatures
aux sièges de représentants des Collectivités de la 4ème Catégorie,
dans laquelle la Ville de ROYAN est classée.

Il appartient maintenant de voter pour quatre candidats sur
la liste proposée, comportant 14 noms :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Par manque d'informations et de précisions sur les candidats



./.

de cette liste et dans l'impossibilité de faire un choix ,
s'abstient à l'unanimité

Fait et délibéré à ROYAN les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance

Pour extrait conforme

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,



[Signature]
GUY TETARD